



Forum: Trucs en vrac

Topic: NASA, Espace, etc

Subject: Re: NASA, Espace, etc

Publié par: Lotesdelere

Contribution le : 02/05/2021 10:39:24

Le traité de l'Espace de 1967 nie en effet la propriété de la Lune et de l'espace extra-atmosphérique en général, tout en permettant la liberté d'accès des États sans que l'un d'entre eux puisse se l'approprier.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_de_l%27espace

Seulement voilà, le traité de la Lune de 1979 qui stipule que toute activité pacifique y est autorisée mais doit y être conforme aux lois internationales, y compris la Charte des Nations Unies, n'a pas été ratifié ni même signé par de nombreuses nations ayant un programme spatial dont les États-Unis, la Russie, la Chine et le Japon. La France et l'Inde l'ont seulement signé.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_sur_la_Lune

Plus d'informations dans cet article:

https://www.lefigaro.fr/sciences/2007/...ui_appartient_la_lune.php

Citation :

Sylvie a écrit:

<http://www.collectspace.com/news/news...p-space-heritage-act.html>

si j'ai bien compris l'objectif est de protéger pour l'histoire les 6 sites d'atterrissage d'apollo. D'après cet article, il s'agit d'empêcher les entreprises américaines qui pourraient exploiter les ressources de la Lune d'accéder aux sites d'atterrissage d'Apollo. A mon avis le côté historique n'est qu'un prétexte, ce n'est qu'une façon déguisée d'affirmer une forme de territorialité. Il n'empêche que je ne vois pas comment une loi américaine qui définit des prétendues "zones interdites" ("keep-out zones") pourrait avoir une quelconque valeur légale sur la Lune en fonction des traités cités précédemment.